



AVIS D'OPPORTUNITÉ

Enquête globale transport, EGT H2020

Type d'opportunité : Réédition d'enquête déjà réalisée
Périodicité : Tous les 10 ans environ
Demandeurs : Syndicat des transports d'Île-de-France

Au cours de sa réunion du 31 mai 2017, la commission « Démographie et questions sociales » a examiné le projet d'enquête globale transport, EGT H2020.

L'Enquête Globale Transport est une enquête de grande ampleur, menée depuis les années 1970 sur les déplacements des Franciliens. Cinq EGT ont eu lieu en 1976, 1983, 1991, 2001 et 2010. Le nombre de ménages enquêtés depuis les premières éditions de l'enquête n'a cessé d'augmenter. C'est une enquête d'initiative régionale permettant d'alimenter le débat public et de répondre à un besoin technique concernant la définition des politiques de déplacements en Île-de-France.

L'enquête est sans lien avec un règlement européen. Elle s'inscrit dans le cadre général des enquêtes ménages déplacements françaises et sera réalisée selon une méthodologie inspirée du « standard Certu ». La principale spécificité de l'EGT par rapport aux autres enquêtes ménages est qu'elle recouvre l'ensemble du territoire francilien, alors que la plupart des enquêtes ménages classiques se limitent aux zones denses des agglomérations. Selon le Cerema, en 2015, 90 territoires français étaient couverts par une enquête ménages déplacements (EMD), une enquête ménages déplacements villes moyennes (EDVM) ou une enquête déplacements grand territoire (EDGT). Cela représente 30 % de la superficie nationale, 40 % des communes et 70 % de la population du pays.

Cette enquête a pour objectif d'acquérir une connaissance fine des habitudes de déplacements des Franciliens, quels que soient les modes de déplacement utilisés. Pour ce faire, les individus sont interrogés sur l'ensemble de leurs déplacements réalisés la veille du jour de l'enquête.

Les données recueillies ont deux utilisations principales :

- l'estimation des modèles de demande en transports : les résultats de l'EGT sont utilisés pour construire des lois comportementales nécessaires aux modèles de prévisions de déplacements et de trafic, lesquels sont utilisés pour évaluer et dimensionner les projets d'infrastructures / de services de transports. ;
- l'analyse des comportements de mobilité des Franciliens : les résultats de l'EGT permettent de suivre et d'interpréter l'évolution des pratiques de déplacements au niveau local ou régional, dans le but d'évaluer les choix de politiques publiques et de communiquer auprès du grand public, des décideurs.

Les grands thèmes couverts par le questionnaire sont les suivants :

- les caractéristiques du ménage et du logement : taille du ménage, type de logement (individuel/ collectif), occupation (propriétaire / locataire), commune de résidence, connexion internet, équipement en véhicules (voiture, deux-roues motorisés, vélo), caractéristiques des véhicules, lieux de stationnement, revenu du ménage.
- Les caractéristiques de l'individu enquêté : âge, sexe, lien avec la personne de référence, possession du permis de conduire, possession d'un titre de transport en commun,

abonnement à un système d'auto-partage, activité, statut professionnel, lieu de travail ou d'études, disposition d'un parking sur le lieu de travail ou d'étude, gêne dans les déplacements (continue ou temporaire). Des questions relatives à la possession et à l'utilisation d'un smartphone, ainsi que des questions concernant le recours à internet pour effectuer des démarches et des achats figurent également dans le questionnaire.

- Les déplacements et trajets effectués par l'individu un jour donné ; il s'agit dans un premier temps de recenser de manière exhaustive la succession des déplacements réalisés la veille du jour de l'enquête afin de construire son « schéma des déplacements », puis de recueillir sur cette base les informations détaillées sur chaque déplacement : motifs, modes, origines, destinations, heures de départ et d'arrivée. Pour les déplacements réalisés en voiture particulière, le lieu de stationnement sera précisé, l'utilisation en tant que conducteur ou passager, le nombre de passagers, l'emprunt du Boulevard Périphérique, de l'A86 ou de la Francilienne. Pour les trajets effectués en transports collectifs, les lignes empruntées sont recensées ainsi que le(s) titre(s) de transport utilisé(s). Pour les personnes qui ne déclarent aucun déplacement la veille du jour de l'enquête, des questions sur les raisons de la non-mobilité sont également posées.

L'unité d'enquête est le ménage et, au sein du ménage, les personnes âgées de 5 ans et plus. Certains ménages sont enquêtés de manière exhaustive (pour les enquêtes réalisées en face-à-face), d'autres par le biais d'un individu Kish tiré au sein d'un ménage (pour les enquêtes auto administrées en ligne).

L'opération d'enquête se décompose en 3 étapes :

- le contact initial permettant de recueillir le consentement des personnes à répondre à l'enquête et les informer sur l'enquête (notamment sur la confidentialité des données) ;
- le recueil en face-à-face ou par internet ;
- la 3ème étape, consiste à vérifier, le cas échéant, auprès du répondant des réponses fournies qui semblent avoir été mal recueillies par l'enquêteur.

A l'issue de ces 3 étapes, l'enquête est terminée – les données personnelles directement identifiantes sont supprimées.

L'échantillon sera tiré par l'INSEE dans le fichier Logements de FIDELI, sous réserve de labellisation par le Cnis. Dans cette perspective, le STIF a déposé en mars 2017 une demande d'accès à des données confidentielles auprès du Comité du secret statistique.

Deux modes de collecte sont prévus :

- en face-à-face, avec l'aide d'un logiciel (CAPI) : tous les membres du ménage sont interrogés en face-à-face, au domicile, par un enquêteur professionnel ;
- en auto-administré en ligne (CAWI) : un individu du ménage tiré au sort (Kish) répond à un questionnaire en ligne. L'utilisation d'un intermédiaire (proxy) est possible – notamment pour les jeunes enfants.

Les questionnaires CAWI représenteront environ un tiers des personnes interrogées sur 5 ans.

L'EGT H2020 est lancée pour une période de 5 ans allant de janvier 2018 à décembre 2022.

En face-à-face, la durée du questionnaire est estimée en moyenne à moins de 25 minutes pour le premier répondant puis environ 15 minutes par personne pour les répondants suivants.

En auto-administré sur Internet, la durée moyenne est estimée à moins de 25 minutes.

La gouvernance de l'enquête s'articule autour d'un comité technique, d'un comité scientifique, et d'un groupe de travail de l'Observatoire de la mobilité en Île-de-France (l'Omnil),

De même que les données de la précédente édition 2010 sont disponibles sur le réseau Quetelet, celles de la nouvelle édition le seront également, sous réserve du respect de la législation en vigueur à la date de diffusion des données.

Le Président, après avoir entendu la commission, émet un **avis d'opportunité favorable** à cette enquête. L'opportunité est accordée pour cinq années, soit de 2018 à 2022.